

2017- *M.*

Envoyé en préfecture le 29/03/2017

Reçu en préfecture le 29/03/2017

Affiché le **30 MARS 2017**

Breillevault

ID : 084-218400562-20170323-2017_01_08-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017
DELIBERATION N° : 2017.01.08

**OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE
DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE SOUTIEN AUX FORCES DE SECURITE**

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.5 – Subvention / 7.5.1 – Demandes de subvention

Date de convocation :
16 Mars 2017

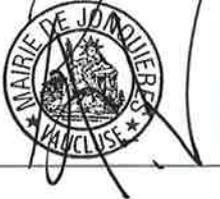
Membres en exercice : 27

Membres présents : __

Représentés : __

Non représentés : __

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération.



L'an deux mil dix-sept, le VINGT TROIS MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est rassemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – Maire – JC. AILLOT – C.MAFFRE – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – M. CHRETIEN – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – P. RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – PR.MARTIN – T.VERMEILLE – MC.FOLIO – L.BUFFA – S.TRIBOLET – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : GA.FLEURY par JC.AILLOT – G.RATAJEZAK par P.RELING – S.CAPPEAU-FREJABUE par H.FAURE – S.MOLINET-LECLAIRE par C.MAFFRE – A.PERIN par G.CLEMENSON

Excusée non représentée : E.CRETIN-RAFFET

Secrétaire de séance : Hervé FAURE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Afin de mener à bien ses missions courantes (surveillance générale, OTV, points école, contrôle radar et interventions diverses), la Police Municipale est actuellement dotée d'un véhicule de type KANGOO.

Cependant, la Commune de JONQUIERES étant en grande partie rurale, certaines zones sont impraticables avec ce type de véhicule. Si une intervention urgente était nécessaire dans l'une de ces zones, les policiers municipaux seraient retardés dans l'accomplissement de leur mission.

Par ailleurs, la mise en place du plan communal de sauvegarde visant notamment à gérer une situation d'inondation due à une crue de l'Ouvèze, nécessitera la mise en œuvre d'un matériel adapté pour atteindre une efficacité optimale dans des conditions de circulation fortement dégradées.

Aussi, la Municipalité souhaite équiper la Police Municipale d'un véhicule de type 4x4 en remplacement du véhicule existant ceci afin de répondre à toutes les situations urgentes pouvant survenir sur la Commune avec une efficacité accrue.

Dans le cadre de ses compétences, la Région PACA ayant mis en œuvre un Fonds de Soutien aux Forces de Sécurité (F2S) dont l'objectif est d'aider les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à acquérir les équipements nécessaires à l'exercice des missions de Police Municipale, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention suivant le plan de financement suivant :

2017 - 

Envoyé en préfecture le 29/03/2017
Reçu en préfecture le 29/03/2017
Affiché le **30 MARS 2017** 
ID : 084-218400562-20170323-2017_01_08-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
23 MARS 2017** N° : 2017.01.08

- Coût de l'opération HT	17 482.09 €
- Coût de l'opération TTC	20 743.76 €
- Participations financières sollicitées : Subvention Région	5 244.60 €
- Part maître d'ouvrage	12 237.49 €
- TVA	3 261.67 €

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette demande de subvention F2S auprès de la Région PACA.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le projet d'acquisition par la Commune d'un véhicule pour la Police Municipale,

CONSIDERANT que ledit projet est éligible au Fonds de Soutien aux Forces de Sécurité de la Région,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1° - APPROUVE le projet d'acquisition d'un véhicule de type Ax4, pour la Police Municipale suivant le plan de financement suivant :

- Coût de l'opération HT	17 482.09 €
- Coût de l'opération TTC	20 743.76 €
- Participations financières sollicitées : Subvention Région	5 244.60 €
- Part maître d'ouvrage	12 237.49 €
- TVA	3 261.67 €

2° - SOLLICITE auprès de Monsieur le Président de la Région PACA, une subvention au titre du Fonds de Soutien aux Forces de Sécurité (F2S) à hauteur de 30 % du montant HT de l'acquisition soit 5 244.60 €.

3° - DECLARE que les recettes et dépenses seront prévues au budget principal 2017.

4° - AUTORISE M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 27 mars 2017,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 06 / 04 / 2017 à :

- Comptabilité → Dossier
→ Région PACA
→ Trésorerie Princ.
- DST (G. Huzel)
- Police Municipale